

COMMUNE
DE SAINT-NIC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2022

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Fabrice LE BERRE, Baptiste DANION, Jérôme KERSALÉ, Gilles MOLAC, Marie-Thérèse NÉDÉLEC.

Excusés : M. Marc BALAYER (pouvoir à A. KERHASCOËT), Mme Monique BESCOU (pouvoir à M-Thérèse NEDELEC), M. Jean-Claude KERHASCOËT (pouvoir à E. CAPITAINE)

Absent : M. Hervé GUILLOU

Secrétaire de séance : M. Emmanuel CAPITAINE

DB2022-42

TARIFS COMMUNAUX 2023 : CANTINE ET GARDERIE

Le conseil municipal est invité à valider les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année 2023 proposés par la commission des finances, à savoir :

Tarifs au 01/01/2023		
Cantine	enfants	2.75 €
	adultes	7.00 €
Garderie	matin	0.85 €
	soir + goûter	1.90 €
	matin et soir	2.60 €
	majoration après 18h45 (par famille)	10,30 € par 1/2h supplémentaire

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE les tarifs proposés applicables au **1^{er} janvier 2023**

et **AUTORISE** Mme la maire à signer tout document à intervenir résultant de ces décisions.

Pour extrait conforme
Le 20 décembre 2022
Le Maire,
Annie KERHASCOËT

